DÉPARTEMENT DE L'EURE ARRONDISSEMENT DES ANDELYS CANTON DE PACY-SUR-EURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





La Chapelle-Longueville, le 05/02/2025

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Suite aux différentes concertations, nous revenons vers vous afin de vous expliciter les différents travaux de rénovation qui vont être effectués dans l'école Thomas Pesquet à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025.

Ces travaux d'un montant de 1 348 290€ HT, subventionnés à hauteur de 943 803,00 € vont concerner :

- La rénovation énergétique des bâtiments.
- La réfection de la toiture du bâtiment A (bâtiment des maternelles).
- La pose de panneaux photovoltaïques sur le préau*.
- La suppression des pré-fabriqués existants et construction d'une nouvelle bibliothèque/salle de périscolaire*.
- Des petits travaux dans la cour de récréation des élémentaires.
- La réfection de l'office de restauration.
- La réfection des réseaux enterrés*.

La durée des travaux est estimée à 12 mois en site vide et 18 mois en site occupé. Aussi, en collaboration avec l'équipe enseignante et pour offrir à nos enfants et à l'équipe pédagogique les meilleures conditions d'apprentissage possibles, il a été convenu de transférer l'ensemble des élèves dans les locaux de Saint-Pierre-d'Autils pendant la durée des travaux.

Les enfants seront répartis entre les classes existantes et des pré-fabriqués adaptés. La restauration scolaire et la garderie auront lieu dans la salle des fêtes de Saint-Pierre.

Cette décision unanime découle d'un long travail de partenariat entre la commune, l'architecte, les enseignants, Eure Aménagement Développement et Seine Normandie Agglomération. Les élus et les agents des différents services sont mobilisés pour accompagner les élèves, leurs parents et les enseignants dans ce transfert.

Le planning exposé ci-après reste prévisionnel :

Mars/avril: lancement de la consultation aux entreprises.

Avril : obtention du permis de construire pour la réhabilitation de l'école.

Mai: analyse des offres.

Juin : signature des marchés de travaux.

Juillet/août: installation des classes dans les locaux.

^{*}en l'attente des subventions

Les services de Seine Normandie Agglomération étudient la possibilité de mettre en place un transport scolaire selon le nombre d'inscrits. Nous reviendrons vers vous sur ce sujet afin de bien calibrer les besoins via la distribution d'un sondage et une réunion.

De plus, afin de visiter le site et d'expliquer la teneur de ce projet, nous vous proposerons une date de réunion courant mars à Saint-Pierre d'Autils.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos cordiales salutations.

Karine Chérencey, Maire. Nathalie Lebel, Maire Adjointe aux affaires scolaires.